



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



COTELUB





EDITO

Chaque année, le rapport d'activité est l'occasion de vous rendre compte des actions que la Communauté territoriale Sud Luberon a lancées ou réalisées grâce au travail de mes équipes, celui de mes vice-présidents, des conseillers délégués, de l'ensemble des élus communautaires et des participants aux nombreux groupes de travail que je remercie.

Ces actions, relevant des compétences de Cotelub, tant dans les services apportés au territoire et à la population qu'au travers des grands chantiers d'intérêt communautaire m'ont donné beaucoup de satisfaction après 18 mois de mandat. Beaucoup a été fait même si nous aurions souhaité que certaines choses se fassent plus vite.

Sur un plan fonctionnel 2021 a été marquée par la réorganisation et le renforcement des équipes opérationnelles de Cotelub pour aborder efficacement les opérations liées à l'adoption de notre ambitieux projet de territoire. Socle fondateur des politiques publiques, ce projet, sous la houlette de Geneviève JEAN, maire de Cabrières d'Aigues, guidera le développement social, environnemental, touristique et économique à long terme de Cotelub.

La prise de la compétence « mobilité » en 2021 a été un moment fort. L'enjeu est considérable car à terme, dès 2024, c'est l'ensemble des transports y compris scolaire et en commun qui pourrait être pris en charge pour l'ensemble de notre territoire. Nous devons nous y préparer dès maintenant.

Dans un budget toujours contraint, je me félicite tout de même de la baisse de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères). En effet, les efforts combinés de Cotelub et des citoyens portent leurs fruits. Grâce à vous, grâce à votre prise de conscience, le tri de vos déchets a

été plus important qu'attendu. La valorisation ainsi que les recettes liées à la vente des matériaux issus du pôle environnemental, qui est une vraie réussite, ont rapporté bien plus qu'attendu. Vos efforts, malgré une hausse de la population et des coûts de fonctionnement liés à l'augmentation des prestataires d'élimination de nos déchets, ont contribué à la baisse du taux de TEOM. Des actions sont déjà lancées pour traiter le bio déchet et des solutions seront apportées dès 2022. Notre effort doit être poursuivi voire accentué pour éliminer de nos ordures ménagères ce qui peut être trié et valorisé. C'est la seule condition de la baisse de nos taxes et je compte sur vous pour qu'en 2022 nous puissions encore baisser ces taxes.

Enfin, bien qu'encore marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 a aussi vu le retour progressif des événements culturels et des festivités. L'absence de ces rendez-vous l'année précédente montre combien ils étaient essentiels au dynamisme et à la vie de nos communes. Le soutien financier que nous apportons habituellement aux associations organisatrices de manifestations a été maintenu malgré l'annulation de certaines représentations afin d'assurer les coûts de fonctionnement et pérenniser ces activités essentielles pour notre territoire.

Je veux remercier l'équipe de communication pour la qualité de ce rapport qui vous permettra, je l'espère, de connaître un peu mieux les activités de notre intercommunalité ainsi que les actions entreprises cette année.

Bonne lecture

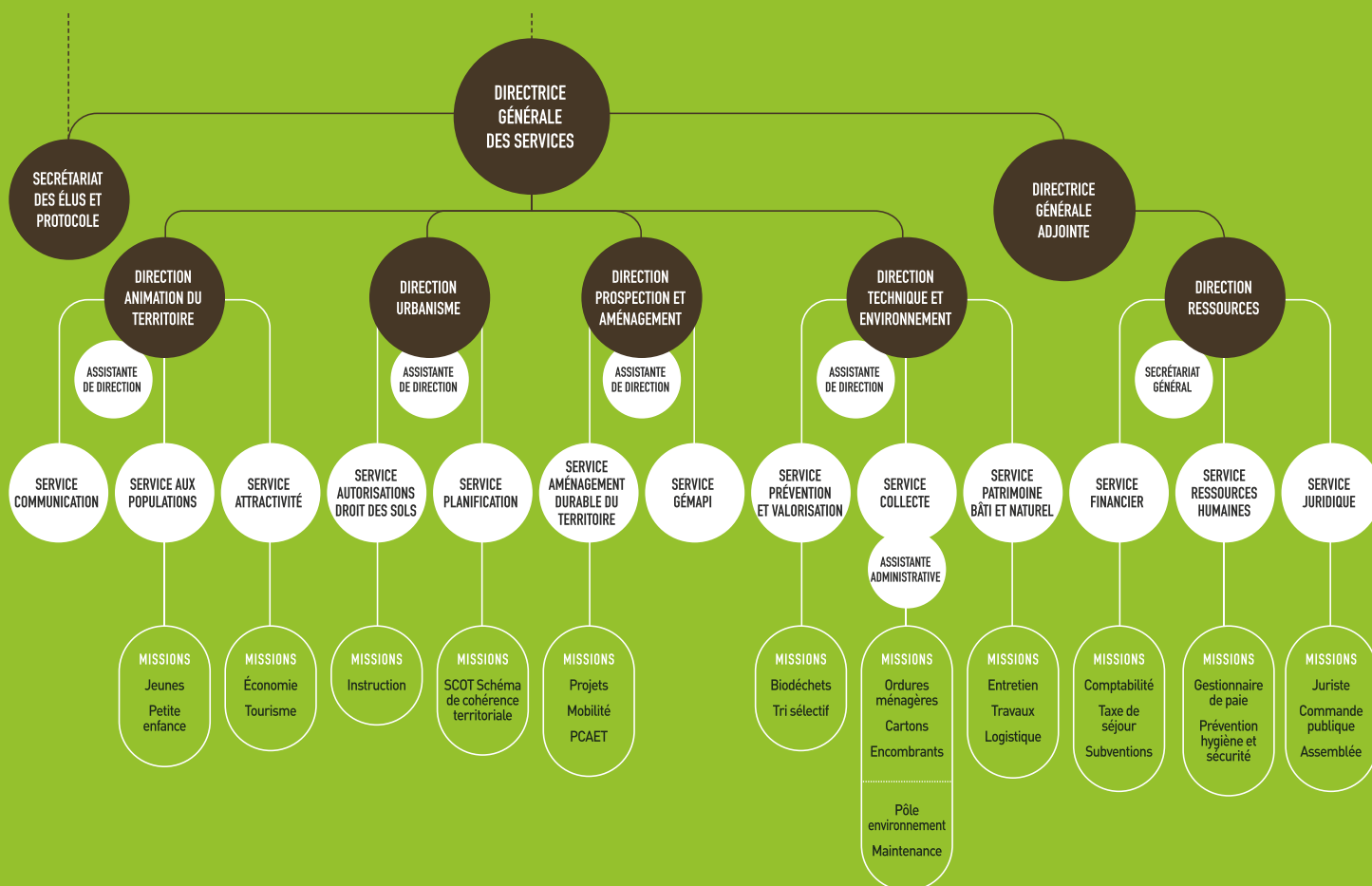
Robert TCHOBDRENOVITCH,
Président de la Communauté
Territoriale sud Luberon

SOMMAIRE

EDITO	3	22-27	Cotelub soutient son activité économique
Cap sur 2050	6-9		- Un tourisme équilibré - Soutien aux commerces de proximité
- Le projet de territoire : entre développement et respect de l'identité locale et rurale			
Une gouvernance installée	10-13	28-33	Vivre le territoire au quotidien
En avant dans la transition	14-21		- Privilégier la proximité avec les citoyens - Planification urbaine
- Le PCAET continue de s'écrire			
- Les Eco-défis		34-37	Les finances de l'intercommunalité
- La convention SARE			- Budget général - Compte administratif
- Clim'agri			
- Le partenariat avec la CCPAL			
- L'entrée dans le dispositif COT			
- La Mobilité, un enjeu majeur pour rester connecté		38	Personnel et Services
- Luberon Labo Vélo			
- Améliorer la gestion des déchets, un pari pour l'avenir			
- GEMAPI : préserver la ressource en eau			

COTELUB c'est :

1 • ORGANISATION DES SERVICES



2 • UN TERRITOIRE GÉOGRAPHIQUE



 Etang de La Bonde

 Les 7 Lacs

 Parc acrobatique
"Forest Sensation"

 Cinéma Le Cigalon


 Tourisme
3 relais d'information

 Equipements sportifs
Gymnases et plateau sportif

 Crèches
6 crèches associatives

 RpAM
2 lieux d'animations
4 lieux d'animations itinérants

 LAEP
Lieu d'accueil Enfants Parents

 Jeunesse
Le Transfo
le Kiosk

 ZA
Zones d'Activité ou Artisanale

 Pôle Environnement
Centre d'apports volontaire
Point d'apport volontaire

3 • DES COMPÉTENCES

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Urbanisme
- Transition énergétique
- Environnement
- Animation du territoire/services aux populations





CAP SUR 2050

Les élus, sous l'impulsion de Geneviève JEAN et du Président, fixent les caps pour l'avenir et définissent les politiques publiques et les priorités.

Le projet de territoire : entre développement et respect de l'identité locale et rurale

Le projet de territoire, présenté à l'ensemble des élus des 16 communes de COTELUB le 19 novembre 2021, est un document fédérateur pour l'ensemble du territoire.

Il fixe le cap des trente prochaines années.

Ce projet concerne à la fois les communes, les acteurs socio-économiques, les services publics.

Si sa co-construction a été rendue difficile en raison de la période de crise sanitaire, notre volonté a été de maintenir son élaboration pour bâtir un avenir entre développement et respect de notre identité.

« Nous sommes un petit EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), fragile. Nous sommes seize maires avec des visions différentes. Ce projet de territoire est absolument nécessaire pour une meilleure gestion et une cohérence dans l'évolution du territoire. Le projet de territoire est notre feuille de route pour éviter l'anarchie » note le président Robert TCHOBDRENOVITCH.

Parmi les priorités dégagées dans ce projet de territoire : le site de l'étang de La Bonde ; le développement économique par le tourisme et l'agriculture, le commerce de proximité ou la petite enfance.

Ce projet de territoire, œuvre collective, définit tous les domaines d'action pour le mandat et au-delà, en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources pour lesquels nous nous engageons...

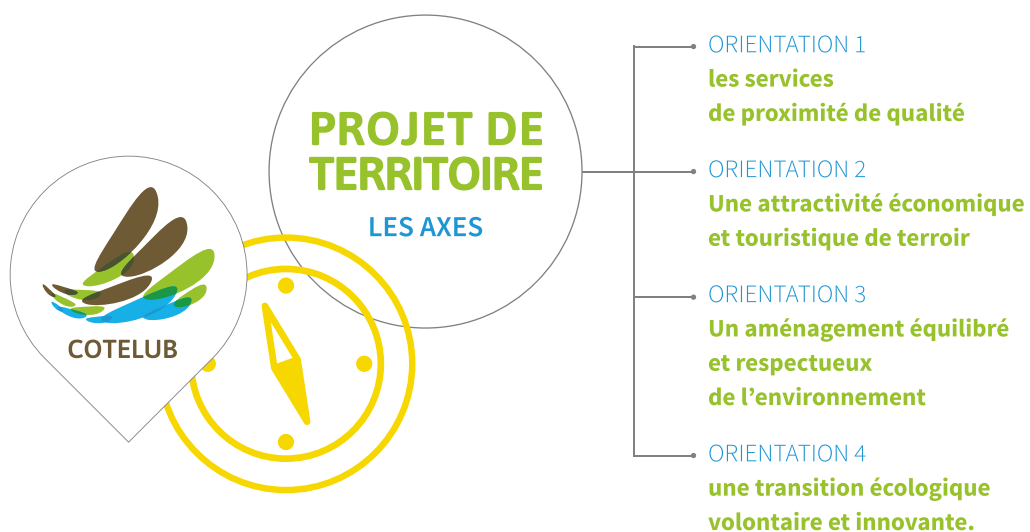
Ce document s'inscrit également dans une démarche de développement durable, qui tient compte à la fois des changements climatiques et de l'évolution technologique qui nous sont imposées ; d'une politique du logement que nous souhaitons adaptée à notre environnement économique et social, de la mixité en terme d'âge et de catégories socio-professionnelles, notamment, et que nous souhaitons maintenir, de l'agriculture, du tourisme, avec une volonté forte de préserver l'identité de notre territoire, ancrée dans la ruralité.



Document de prospective et de stratégie de développement territorial, il est à la fois l'horizon et le chemin des années qui viennent.

Ce projet de territoire a vocation à être adapté en fonction des besoins et des opportunités qui pourraient se présenter.

Le financement du projet de territoire sera encadré par le budget 2022.







UNE GOUVERNANCE INSTALLÉE

POUR RAPPEL :

L'assemblée de COTELUB a été renouvelée par les élections municipales et communautaires dans un contexte particulier. Ainsi, à la suite des élections municipales des 15 mars et 28 juin, il a été procédé le 16 juillet 2020 à l'installation d'un nouveau conseil communautaire constitué de 41 membres représentant les 16 communes. Les communes de Sannes et Vitrolles ne disposant que d'un seul élu communautaire bénéficient d'un conseiller communautaire suppléant.

COTELUB 41 conseillers communautaires



**Robert
TCHOBDRENOVITCH**
MIRABEAU
Président COTELUB



**Jean-François
LOVISOLO**
LA TOUR D'AIGUES
1^{er} vice-président
Développement du
territoire et coopération
territoriale



**Geneviève
JEAN**
CABRIÈRES D'AIGUES
2^{ème} vice-présidente
Prospective et évaluation
des politiques publiques



**Michel
PARTAGE**
LA BASTIDONNE
3^{ème} vice-président
Aménagement du
territoire
(jusqu'en juillet 2021)



**Jean-Marc
BRABANT**
CADENET
4^{ème} vice-président
Animation territoriale



**Pierre
AUBOIS**
LA TOUR D'AIGUES



**Emilie
BASTIE**
CADENET



**François
BONNET**
GRAMBOIS



**Jean-Luc
BOREL**
LA TOUR D'AIGUES



**Romain
BRETTE**
LA TOUR D'AIGUES



**Anne-Marie
DAUPHIN**
CUCURON



**Marc
DUVAL**
CADENET



**Philippe
EGG**
CUCURON



**Josiane
GIRAUDON**
VILLELAURE



**Alain
GOIRAND**
LA MOTTE D'AIGUES



**Valérie
GRANGE**
CADENET



**Alain
GUEYDON**
CUCURON



**Eve
MAUREL**
SANNES



**Karine
MOURET**
PEYPIN D'AIGUES



**Jacques
NATTA**
BEAUMONT DE PERTUIS



**Josiane
PANATTONI**
BEAUMONT DE PERTUIS



**Béatrice
PAUMIER-
LALLEMAND**
LA BASTIDONNE



**Joëlle
RICHAUD**
ST MARTIN
DE LA BRASQUE



Catherine SERRA

VILLELAURE

5^{ème} vice-présidente

Attractivité du territoire et du développement durable



Mylène GARCIN

ANSOUIS

6^{ème} vice-présidente

Cohésion sociale et accompagnement de l'enfance et de la jeunesse

Une organisation adaptée pour une meilleure efficacité

Afin de s'entourer de compétences ou de volontés, le Président a décidé de confier à certains conseillers communautaires certaines missions particulières.

Ces missions sont encadrées dans le temps et dans le périmètre d'intervention par une lettre de mission signée par le Président. L'objectif étant de mieux répondre aux défis du territoire et aux besoins des habitants.

Depuis 2020 sont en charge :

- DE GEMAPI, Jean-Louis ROBERT,
- DE LA BONDE, Géraud DE SABRAN,
- DE LA MUTUALISATION, Franck LAROCHE,

Depuis 2021 sont en charge :

- DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL DE LA TOUR D'AIGUES, Pierre AUBOIS,
- DE LA FIBRE OPTIQUE, Grégory RISBOURG.



Géraud de SABRAN PONTEVES

ANSOUIS



Alain de VILLEBONNE

VITROLLES-EN-LUBERON



Mariane DOMEIZEL

LA TOUR D'AIGUES



Rose-Marie DUMONTIER

LA TOUR D'AIGUES



Marc JAUBERT

CADENET



Samantha KHALIZOFF

CADENET



Franck LAROCHE

ST MARTIN DE LA BRASQUE



Nathalie LE BOUC

LA MOTTE D'AIGUES



Brigitte MARGAILLAN

GRAMBOIS



Séverine MAUGAN CURNIER

LA BASTIDE DES JOURDANS



Grégory RISBOURG

CABRIÈRES D'AIGUES



Jean-Louis ROBERT

VILLELAURE



Richard ROUZET

VILLELAURE



Nicolas SALERNO

LA BASTIDE DES JOURDANS



Michel SIMOS

VILLELAURE



Bernadette VITALE

MIRABEAU





EN AVANT DANS LA TRANSITION

Alors que la communauté territoriale Sud Luberon s'était déjà engagée pour la transition énergétique de son territoire à travers son plan climat, COTELUB continue de multiplier les actions pour un avenir meilleur. C'est en misant sur des solutions durables que l'on bâtit demain.



Le PCAET continue de s'écrire

Le PCAET-Plan climat air énergie territoriale est un projet territorial de développement durable qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie, à la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Il vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, la qualité de l'air ou encore le développement des énergies renouvelables.

Ce Plan Climat élaboré en partenariat avec la Communauté de Commune du Pays d'Apt mais aussi au travers d'une consultation publique a été approuvé par les élus de COTELUB en janvier 2021 pour une durée de 6 ans et comprenant :

- le diagnostic territorial,
- la stratégie territoriale,
- le plan d'actions,
- l'évaluation environnementale stratégique (EES),
- son résumé non technique.

Il est consultable sur le site de COTELUB.



Les Eco-défis

L'opération éco-défis, financée par la Région et l'ADEME est proposée aux commerçants et artisans du territoire afin de les accompagner dans une démarche d'éco-responsabilité, de meilleure gestion de leurs déchets ou de leur consommation d'énergie.

La labellisation éco-défis a été mise en place au printemps 2021 dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région et la Chambre de commerce et d'Industrie du Vaucluse, la Communauté de Communes du Pays d'Apt et la Communauté Territoriale Sud Luberon. Sur la base du volontariat, ces entrepreneurs se sont mis au défi

de réduire leur impact environnemental par une meilleure gestion de leurs déchets, du traitement de l'eau, de l'énergie...

En s'engageant dans cette démarche, l'entreprise bénéficie :

- d'un accompagnement personnalisé par les agents des Chambres consulaires, pour la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'environnement,
- d'un label environnemental qui permet de valoriser leur image auprès des consommateurs,
- d'une belle couverture médiatique et d'une campagne de promotion du label,
- d'outils de communication gratuits pour communiquer auprès de sa clientèle.

En 2021 la convention éco-défis est renouvelée pour 12 mois.

La convention SARE

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie, les élus de COTELUB ont signé, en mai 2021, une convention avec le Parc régional naturel du Luberon et la ALTE (Agence locale de transition énergétique) pour mettre en place le programme SARE qui permet de se faire conseiller pour la rénovation énergétique.

Ce dispositif vise la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés, sur tout le territoire.

Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque «FAIRE».

Grâce à l'Alte et ses conseillers, les propriétaires pourront ainsi obtenir des conseils et de l'aide pour monter un dossier afin d'obtenir des financements pour la rénovation énergétique de leur logement.



04 90 74 09 18
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

LE CHIFFRE

Cotelub s'associe à ce dispositif en finançant les actions à hauteur de

112 000 €
pour une durée de trois ans.

Clim'agri

COTELUB a lancé la démarche Clim Agri sur son territoire dans le cadre du PCAET et consistera en un diagnostic et un plan d'action concerté avec les agriculteurs.

Créé par l'ADEME au niveau national, Clim'Agri est un outil et une démarche de diagnostic des consommations d'énergie et d'analyse des émissions de gaz à effet de serre (GES) spécialement conçue pour un secteur agricole et forestier à l'échelle d'un territoire qui peut représenter jusqu'à 40 ou 50 % des émissions de GES.



Le partenariat avec la CCPAL



Toujours dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat-air-énergie, COTELUB et la CCPAL ont créé un partenariat pour faire face aux enjeux communs à travers des programmes partagés.

Le partenariat lancé en 2018 s'est révélé satisfaisant et les élus ont décidé de poursuivre et de renforcer ce partenariat notamment à travers des actions de communication et d'animation. Les élus communautaires ont également approuvé la convention du groupement de commandes entre les deux collectivités.

L'entrée dans le dispositif COT

Le Contrat d'Objectif Territorial est un dispositif financier proposé par l'ADEME aux collectivités dotées d'un PCAET et d'une stratégie « économie circulaire ».

Ce contrat signé en 2021 entre COTELUB et l'ADEME pour une durée de 4 ans a pour vocation d'accompagner la collectivité dans une démarche d'amélioration continue de notre politique de transition écologique. Reposant sur la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions à la fois transversal et adapté aux spécificités du territoire ainsi qu'aux compétences, le COT permet à COTELUB et à la CCPAL de structurer, coordonner et optimiser leurs dynamiques de transition. Un conseiller est mis à disposition gratuitement par l'ADEME pour auditer COTELUB sur ses objectifs.

L'enveloppe globale du COT pour les 4 ans est de 350 000 € maximum. À chacune des phases correspondent les modalités de financement suivantes:

- Pour la phase 1 :
une part fixe de 75 000 € ;
- Pour la phase 2 :
une part variable de 275 000 € maximum versée annuellement et en fin de programme en fonction de l'atteinte des objectifs fixés.

La Mobilité, un enjeu majeur pour rester connecté

Dans un contexte de hausse des coûts des transports, d'absence d'offres de mobilité satisfaisantes et surtout d'urgence climatique ; la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) ouvre des perspectives à la collectivité qui peut concevoir « à la carte » et au regard des spécificités locales, son offre de service.

Le 1er juillet 2021, COTELUB est devenue autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Comme la loi le permet, dans l'immédiat l'intercommunalité n'a pas repris la gestion des services de transports collectifs exercés par la Région. L'enjeu est de tendre vers des dynamiques de déplacement inclusives du point de vue sociale et territoriale, et de favoriser des pratiques plus respectueuses pour l'environnement, en développant une politique intercommunale de mobilité. Pour élaborer une stratégie globale, il est nécessaire d'identifier les besoins locaux répondant autant aux besoins de déplacements domicile-travail, qu'à la connexion avec les territoires limitrophes, et plus largement, aux enjeux d'attractivité

du territoire. Il est créé un comité de partenaires en décembre 2021, lequel sera consulté au moins une fois par an et avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et l'information des usagers mise en place.

Dans le même temps, COTELUB acquiert les terrains nécessaires à la réalisation de deux Pôles d'échanges multimodaux à Cadenet et à Mirabeau.

Perspectives 2022

COTELUB VA LANCER UN COMITÉ DES PARTENAIRES.



Luberon Labo Vélo

En plein cœur du Luberon, le territoire de COTELUB est propice à la pratique du vélo. Avec le projet LUBERON LABO VÉLO, le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'Ademe « Vélo & Territoires » en 2019. L'objectif : développer la pratique du vélo au quotidien. Au service des collectivités partenaires et avec le soutien de l'Ademe, le Parc du Luberon propose :

- d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo,
- d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables,
- de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo.

Dès la candidature à l'appel à projets, les intercommunalités ont été sollicitées afin de formaliser un partenariat et d'établir un réseau d'acteurs institutionnels qui garantisse une dynamique tout au long des deux ans du programme.

Ce sont en tout 5 intercommunalités dont COTELUB qui ont conventionné avec le Parc et participent au financement de LUBERON LABO VÉLO. Durant deux ans, ce Luberon Labo Vélo a étudié la façon dont les gens pédalent pour aménager les voies cyclables, les parkings vélo dans les zones de travail ou de commerce.



Améliorer la gestion des déchets, un pari pour l'avenir

Le défi à relever est de passer d'une logique de gestion des déchets à une gestion de la ressource, mais aussi à une action visant à plus de sobriété.

La réduction des déchets et leur valorisation, via des filières de recyclage et de réemploi, permettent d'articuler la préservation durable de l'environnement à celle de nos finances publiques.

BILANS COLLECTES : Ordures Ménagères Collecte Sélective – Encombrants – Tri

La collectivité collecte et traite les déchets de ses 16 communes avec l'objectif de permettre aux habitants de trier plus et mieux. Pour cela, COTELUB mène des actions de sensibilisation pour réduire le volume des déchets dans un souci de défense de l'environnement. La simplification des consignes de tri et la mise en œuvre du plan biodéchets pour réduire les ordures ménagères contribuent à une meilleure gestion des flux.

Bio Déchets ! C'est parti

Soucieuse d'être toujours plus performante dans sa politique environnementale, COTELUB a engagé une réflexion sur les biodéchets et a mené une campagne de caractérisation des déchets pour analyser la composition des poubelles d'ordures ménagères du territoire. « Du résultat de l'enquête est née la volonté lancer la démarche du tri des biodéchets à la source et de rendre à la terre » note Fabien Veyret, directeur des services techniques de COTELUB. « Il s'agit d'un projet ambitieux pour notre territoire » note Karine MOURET vice-présidente de COTELUB.

Coût d'investissement : 500 000 €.

L'INFO EN +

Un nouveau camion pour la collecte

Comme le reste du territoire de COTELUB, les communes de Cadenet et Cucuron ont troqué les bacs verts contre des colonnes enterrées pour une meilleure collecte. Au cours de l'année 2021, les deux communes ont été dotées de 21 colonnes enterrées lesquelles s'ajoutent aux 150 déjà existantes.

TONNAGE COTELUB	2021	2021
OMR	7729	7842
EMBALLAGESS	735	775
VERRE	754	830
CARTONS BRUNS PAP	232	286
TEXTILE	46	41
ENCOMBRANTS	885	978
DÉCHETS VERTS Opérations saisonnières	171	55
MOBILIER	372	491
DÉCHETS VERTS déchetterie	1327	1615
GRAVÁTS	1765	2044
CARTONS BRUNS	62	84
FERRAILLE	259	269
BATTERIE	4	3
BOIS	434	466
HUILE VIDANGE	9	6
PNEU	15	13,35
D3E	135	203
DÉCHETS DANGEREUX	41	45,908
PILES	1	1,112

BON À SAVOIR

une colonne enterrée remplace 4 bacs verts de 660 litres.

En août 2021 : la collecte est opérationnelle sur les deux communes et pour cela, COTELUB a investi 340 000 € dans un nouveau camion de collecte des ordures ménagères de 17 tonnes avec grue.

Un financement à hauteur de 700 000 € :

- Camion 17 tonnes 340 000 €
- Travaux d'enfouissement 200 000 €
- Acquisition de conteneurs enterrés et bornes en inox 160 000 €.

Perspectives 2022

COTELUB PRÉVOIT L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS.

Le saviez-vous ?

Sur 8 000 tonnes d'ordures ménagères collectées, par an par COTELUB, 20% sont des biodéchets, soit 1 600 tonnes. Cela signifie qu'ils sont putrescibles, c'est-à-dire biodégradables et compostables. Au lieu d'être envoyés sur le site de valorisation de Vedène, ces déchets, s'ils sont triés à la source (et donc avant de les jeter à la poubelle), peuvent être valoriser localement.

Comment procède-t-on à la caractérisation des ordures ménagères ?

6 échantillons sur 6 zones du territoire. Les campagnes de caractérisation ont été faites sur 6 zones bien distinctes du territoire intercommunal : centre-village, zone économique ou zone pavillonnaire. Nous avons réalisé 6 campagnes de prélèvements. Nous avons ouvert les sacs poubelles, déballé, pesé, trié jusqu'à obtenir un échantillon statistiquement représentatif.

Pourquoi est-ce nécessaire de trier les biodéchets ?

Les ordures ménagères vont coûter de plus en plus cher et on va avoir intérêt à détourner un maximum de déchets du centre de valorisation de Vedène. C'est là-bas que les déchets sont majoritairement envoyés afin de les rendre à la terre ; ce qui implique une circulation intensive de camions. Il est donc nécessaire de réduire la production d'ordures ménagères en incitant les personnes à gérer à domicile leurs déchets fermentescibles par exemple.



Tout dépôt sauvage nécessite une logistique pour nettoyer. Une benne de collecte de déchets ne peut pas ramasser des encombrants au pied de conteneurs car elle n'est pas équipée pour cela.

GEMAPI : préserver la ressource en eau

Au-delà d'une simple compétence, l'eau dessine le paysage du territoire. Dans un contexte d'urbanisation croissante et de changements climatiques, disposer d'une ressource en eau de qualité et suffisante est un enjeu fort pour le mandat et les décennies à venir.

La prise de compétence en 2018 de GEMAPI-Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations a permis la mise en place d'actions globales et concertées sur l'ensemble du territoire. GEMAPI permet la prévention des inondations mais aussi la mise en valeur environnementale de nos milieux aquatiques, du tourisme... La taxe GEMAPI d'un montant de 500 000 €, permet de financer des actions essentielles comme en 2020, des études et des travaux sur la Durance, des communes de Cadenet et Villelaure à la suite des inondations de 2019.

Dissolution du SIAE

En juin 2021 le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du bassin de l'Eze est dissout.

Pour rappel

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du bassin de l'Eze (SIAE) a été créé en 1988 à l'initiative des communes de Pertuis, Grambois et La Tour-d'Aigues afin d'assurer l'aménagement et l'entretien de l'Eze jusqu'à sa confluence avec la Durance à Pertuis. En 2018, la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par la communauté territoriale Sud Luberon et la Métropole Aix-Marseille Provence (pour Pertuis) a conduit à une modification de la composition des syndicats par ces deux EPCI. Dans le même temps, le SIAE a été transformé en syndicat mixte fermé et pris le nom de Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du bassin de l'Eze. Toutefois, la prise de compétence GEMAPI et l'accent mis sur la gestion des bassins versants dans leur globalité, plutôt que sur chaque cours d'eau en particulier, ont nécessité de revoir

la forme de l'intervention publique sur l'Eze. Le syndicat et ses parties prenantes, COTELUB et la Métropole Aix-Marseille-Provence, ont ainsi depuis trois ans engagé une réflexion en lien avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) afin de mieux faire correspondre les impératifs d'aménagement de l'Eze avec le contexte institutionnel. Cela permettrait ainsi de profiter d'une plus grande expertise dans ce domaine, de moyens mutualisés et d'aides plus importantes de la part des financeurs publics.

Convention cadre Durance vaclusienne

En 2019, COTELUB signe une convention cadre Durance vaclusienne avec le SMAVD pour mettre en place un programme d'actions dans le but de lutter contre les inondations jusqu'en 2021. La durée de la convention a été étendue jusqu'à 2023 pour assurer le relais jusqu'au prochain Contrat de rivière.

L'info en +

Sont redevables de cette taxe, toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises.



Contrat de relance et de transition

En 2021 l'État et COTELUB signent un Contrat de relance et de transition pour une durée de six ans.

Les CRTE constituent le nouveau cadre de travail contractuel conçu par le Gouvernement

pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets.

Ce sont des contrats sur-mesure, évolutifs et globaux, par lesquels l'État propose aux collectivités de les aider dans la définition d'une stratégie d'action pour les six ans et dans la mise en œuvre des projets concrets inscrits dans ce projet de territoire.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire :

la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.



ZONE D'ACTIVITÉ DE CADENET



ZONE D'ACTIVITÉ DE LA BASTIDONNE

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA TOUR D'AIGUES



COTELUB SOUTIENT SON ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré est l'un des objectifs de COTELUB.



Un tourisme équilibré

Riche d'un patrimoine diversifié et de magnifiques paysages, le territoire de COTELUB est par essence, une terre de tourisme. Tout en veillant aux équilibres territoriaux et à la répartition de la fréquentation dans le temps, l'enjeu est de favoriser cette activité touristique toute l'année.

C'est pourquoi, un Schéma de Développement Touristique (SDT) 2021-2026 a été élaboré par un groupe de travail au regard d'un contexte réglementaire et partenarial pour fixer d'abord « une stratégie politique puis les missions de l'Office de Tourisme Luberon Sud Tourisme » précise Jean-Marc Brabant, vice-président. Cette feuille de route est le fruit d'un travail de concertation entre élus et professionnels et a été ensuite bâti sur la base « d'un diagnostic analysant les forces et les faiblesses du territoire mais aussi les opportunités et les menaces » détaille encore le vice-président qui prône la défense d'une « identité de territoire » et d'un tourisme « de qualité et authentique », « sans saisonnalité, mais toute l'année » ; le tourisme étant également une force et une opportunité pour l'emploi et l'activité

économique du territoire.

L'objectif de ce Schéma de développement touristique : renforcer l'attractivité du Sud Luberon, développer et moderniser l'offre touristique du territoire, structurer la filière, répondre aux enjeux touristiques actuels et futurs. Ce schéma doit s'adapter aux attentes des touristes comme des visiteurs français ou des habitants avec, pour les élus, une volonté de leur faire vivre des expériences uniques plus respectueuses et plus connectées à l'environnement, à la culture locale et patrimoniale. D'où la nécessité pour l'ensemble des acteurs du secteur de s'adapter, voire de se réinventer.

Les missions de l'Office de Tourisme :

- Axe 1** L'accueil et l'information
- Axe 2** L'animation et la coordination des acteurs touristiques
- Axe 3** Promotion et communication
- Axe 4** Développement touristique

Convention avec l'Office de tourisme renouvelée jusqu'en 2024

Pour permettre à l'Office de Tourisme de réaliser ces missions, COTELUB a attribué 250 000 € de subventions au travers d'une convention signée en juillet 2021 avec l'Office de tourisme Luberon Côte Sud pour la mise en œuvre des politiques définies en matière de tourisme.

Un nouveau site internet : Le 16 septembre 2021 l'Office de tourisme lance son nouveau site internet. Après avoir changé de nom et de logo en mai 2021, le site internet évolue également à son tour. L'occasion de donner une nouvelle jeunesse à l'identité visuelle du territoire. Cette nouvelle version fait plus de place aux visuels et à l'expérience touristique. C'est un site immersif qui propose une expérience de visite plaisante, qui fait rêver et qui donne tout simplement envie de venir et de revenir ici, en Sud Luberon. Son contenu se base sur le partage d'expérience dans un esprit de blog convivial et explicatif et s'appuie à 100% sur la base de données touristique partagée Apidae. Ainsi, en collaboration avec ses partenaires, l'Office de Tourisme propose une information mise à jour, quotidiennement.



**LE MOT du président
de l'Office de Tourisme
Luberon Côté Sud,
Jean-Claude DOGLIOTI**

L'office de Tourisme n'a pas vocation à créer des événements. Nous sommes LA super agence de communication du territoire. Notre site internet entièrement refait est la vitrine des richesses du territoire. Nous devons donner aux touristes l'envie de venir et aux habitants de consommer ce sud Luberon. Notre objectif est de privilégier la douceur de vivre, le « slow tourisme »

en proposant du qualitatif autour des richesses du Luberon, territoire agricole et surtout viticole. Aujourd'hui, les visiteurs sont en demande de cette connexion avec la nature. Ils recherchent l'authenticité. Les activités de VTT électriques sont très prisées comme les balades commentées des villages et leurs lots d'histoires qui ont eu beaucoup de succès cet été.

**16 600 personnes
accueillies dans
les 2 bureaux d'accueil de
La Tour d'Aigues et Cucuron**

**+ 2 000 personnes renseignées
par téléphone.**

630 mails traités.

Une clientèle française à 83%

**Un nouveau site internet
lancé le 16/09/21**

15 000 guides français écoulés

(et la fin de l'édition GB-ALL de l'année
précédente cf covid)

15 000 agendas de l'été distribués

LES CHIFFRES DE L'OFFICE DE TOURISME

**Les animations du territoire dont nous avons les chiffres
de fréquentation, en nombre de personnes :**

- **Animations de l'Office du Tourisme : 479**
- **Visites guidées : 424**
- **Semaine Pagnol : 233**
- **Nuits du château : 1470**
- **Sons du Lub château : 183**
- **La bonne cucuronnade : 800**
- **Expos galerie l'Essentiel : 800**
- **Grand Ménage de printemps : 4728**
- **Le petite tambour qui danse : 600**
- **Festival des amateurs de théâtre : 400**
- **Exposition temporaire château La Tour d'Aigues : 1359**
- **Halloween château La Tour d'Aigues : 300**

La Taxe de séjour

La taxe de séjour est une taxe mise en place sur délibération des communes à vocation touristique. Les recettes de cette taxe permettent aux collectivités locales de disposer de ressources complémentaires pour développer l'offre touristique sur le territoire.

LE CHIFFRE

238 798,09 €

de taxe de séjour
collectée par COTELUB

La mise en valeur de la Bonde continue

L'étang de la Bonde, espace naturel remarquable d'un hectare et demi est un lieu incontournable de notre territoire, et il est au cœur d'un vaste projet de territoire porté par COTELUB pour presque 2 millions d'euros. En 2021, les travaux d'aménagement se poursuivent sur le site de l'étang de la Bonde. Lancée à l'été 2020, la première phase a été inaugurée le 10 juillet dernier. La vue exceptionnelle depuis l'esplanade, la facilité de se stationner sur le parking aménagé et de traverser la Départementale en toute sécurité ont séduit les touristes et habitants.

Dans une seconde phase qui a déjà commencé, COTELUB va valoriser le cheminement piéton le long de l'étang sur environ 250 m dans sa

partie sud, point de convergence des lieux fréquentés par les visiteurs : restaurants, la zone de stationnement et la plage. Par ailleurs, COTELUB poursuit son combat pour un maintien de l'accès public à l'eau.

Destination Luberon

Pour mieux encadrer l'activité touristique, COTELUB signe une convention « Destination touristique Luberon » permettant la mise en place - avec les partenaires (Office de tourisme, Parc du Luberon, Agence de développement touristique) - d'une stratégie marketing et numérique commune.

Soutien aux commerces de proximité

Une de nos préoccupations majeures est de maintenir et de dynamiser la vie locale. Notre ambition est de permettre le maintien et le développement des entreprises et de favoriser la création d'emplois afin de renforcer l'attractivité du territoire.

Le soutien aux commerçants avec « Click en COTELUB »

En cette période de crise sanitaire, COTELUB a lancé en décembre dernier, une plate-forme en ligne pour soutenir l'activité économique. Aujourd'hui, 35 commerçants (primeurs, fleuristes, restaurateurs, artisans, créateurs...) du territoire et plus de 1 100 produits recensés pour permettre aux habitants de faire leurs achats grâce au paiement en ligne par carte bancaire. Ce nouveau service, adapté aux nouveaux modes de consommation, « est un plus » pour les commerçants du territoire.

A noter que COTELUB œuvre déjà au développement de cette plateforme pour

le proposer à l'ensemble des commerçants. Cette initiative permettra également aux touristes qui ont découvert les produits du territoire lors de leur séjour, de pouvoir continuer à profiter des offres depuis leur pays d'origine via la mise en place d'un système d'expédition.



Site : www.clickencotelub.fr

Fonds de concours, l'aide aux communes

Le fonds de concours aux communes a pour objectif d'encourager l'investissement local et permettre le financement de projets sur le territoire de COTELUB.

- En 2021, 6 demandes de fonds de concours ont été déposées : trois pour Ansois, deux pour La Tour d'Aigues et une pour Sannes. Deux ont bénéficié d'un accord.
- Au total, 43 505 € de fonds accordés pour 163 375 € de travaux

Dans le détail :

- La commune de La Tour-d'Aigues a obtenu 25 000 € pour des travaux dans un local commercial pour accueillir la maison de la presse.
- La commune de Sannes a obtenu 18 505 € pour accueillir un restaurant.

Avec ISL, le développement économique est maintenu

Initiative Sud Luberon est un outil soutenu par COTELUB au service des entrepreneurs. Les liens avec tous les acteurs, entreprises, associations et institutionnels, seront recherchés pour fédérer les énergies et promouvoir le développement économique du territoire. En mars 2021, la plateforme Initiative sud Luberon (ISL) a intégré la Pépinière d'entreprise COTELUB pour être au plus près des acteurs économiques du territoire mais aussi de son partenaire privilégié qu'est la communauté territoriale sud Luberon qui soutient à hauteur de 6 000 € l'association chaque année. En cette période de crise sanitaire, la présence de la plateforme Initiative sud Luberon est plus qu'essentielle pour accompagner les créateurs d'entreprises et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés. Ancrée sur le territoire et disposant d'une bonne connaissance du tissu économique, ISL propose un accompagnement personnalisé.

Prêts COVID

Exonération loyers entreprises

En raison de la crise sanitaire, le parc Forest sensation s'est vu attribuer une exonération de loyer de 1 200 € en janvier et février 2021.

D'autres fonds de concours attribués par COTELUB en 2021

La commune de Cucuron a obtenu 9 649,91 € au titre du fonds de concours tourisme

La commune de La Bastidonne a reçu 8 551,71 € au titre du fonds de concours « incendie » pour l'acquisition de bornes à incendies.



« Petites Villes de Demain » pour améliorer le quotidien

Le 17 juin 2021, COTELUB signe son adhésion au dispositif Petites villes de demain puis. Sur le territoire, les communes de Mirabeau, Cadenet et La Tour d'Aigues ont été sélectionnées pour ce programme. Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

L'accompagnement repose sur 3 piliers :

- Un appui global en ingénierie pour donner aux petites villes les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs projets
- Des outils et des expertises sectorielles pour répondre aux enjeux thématiques, dont des financements sur-mesure et ciblés
- L'accès à un réseau professionnel : le « club des Petites villes de demain », pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Soutien au Centre forestier

Après l'incendie de 2017, COTELUB a été la première intercommunalité de France à s'engager dans la certification (PEFC) de ses massifs pour une gestion durable et raisonnée. Concrètement, COTELUB a créé un Fonds de concours pour soutenir financièrement ses communes-membres dans l'entretien et l'accès des massifs forestiers, notamment pour leur défense contre les incendies. Le but est également de supprimer un certain nombre d'arbres d'une parcelle pour permettre une meilleure croissance des arbres restants.

La convention financière

Elle fixe les modalités d'accès aux financements de la Banque des Territoires et du Conseil départemental de Vaucluse. Spécifiquement dédiée au cofinancement des frais d'études et d'ingénierie, elle fait l'objet d'un partenariat Banque des Territoires/Conseil départemental. Le seuil maximal de la contribution financière de la Banque des Territoires est fixé à 50% et celui du Conseil départemental à 10%, dans la limite d'un montant de 5000 € par étude. À l'échelle nationale, la Banque des Territoires mobilise un total de 200 M€, pour le financement de frais d'étude et d'ingénierie, sur une période de 6 ans.

Zones d'activités

COTELUB souhaite développer des zones d'activités dynamiques et durables. Le territoire compte 3 zones d'activités intercommunales :

- le Parc d'activité Le Revol à La Tour d'Aigues,
- la Zone d'activités à La Bastidonne,
- la Zone d'activités Meillière à Cadenet.

Vente terrains

En 2021, cinq lots ont été attribués par délibération du conseil communautaire pour quatre acquéreurs dans la zone du Révol de La Tour d'Aigues, pour des créations d'entreprises ou des extensions.

Aujourd'hui, 13 communes de COTELUB sur 16 ont fait la démarche de la certification PEFC-Programme européen des forêts certifiées) :

- 8 communes ont obtenu la certification PEFC de leur forêt communale,
- 1 est en cours de certification,
- 2 communes doivent faire face à la gestion de l'après-incendie de 2017,
- et 2 communes vont bientôt délibérer.

Un panneau PEFC attestant la certification sera installé à l'entrée de chaque forêt certifiée.



LA SUBVENTION

5 783 €

attribuée au Centre forestier

La forêt de Cabrières-d'Aigues déjà certifiée compte quelque 675 hectares de forêt communale.





VIVRE LE TERRITOIRE AU QUOTIDIEN

Entre services aux populations, festivités et animations ; un territoire où il fait bon vivre.



Privilégier la proximité avec les citoyens

Loisirs de plein air, manifestations culturelles et activités sportives, COTELUB s'engage sur une offre de qualité diversifiée et accessible à tous pour créer du lien entre les habitants de son territoire. COTELUB est aux côtés de ses partenaires pour promouvoir ces rendez-vous culturels



Le festival Les sons du Lub', les 26, 27, 28 août et 4 septembre

Ce sont quatre soirées et + de 40 artistes. Le festival reporté à fin août et début septembre a pris la forme de soirées-concerts à Beaumont de Pertuis et au Château de la Tour d'Aigues.

En parallèle de ce festival, l'équipe des Sons du Lub a mis en place un projet vidéo : LUB LIVE SESSION - avec un groupe de jeunes sous la forme d'un stage gratuit.

Festival le Grand Ménage de Printemps à l'automne 2021

Le festival a pu se tenir à l'automne 2021, après deux annulations consécutives au prin-temps grâce au soutien des communes partenaires.

Le festival Le Grand Ménage de Printemps c'est 4 000 spectateurs sur dix jours et six communes : Cadenet, Cabrières-d'Aigues, Cucuron, La Tour-d'Aigues, Pertuis, Vaugines C'est aussi un festival qui met en avant les artistes : 12 compagnies pour 26 représentations et deux concerts.

La petite enfance

Offrir un service de qualité aux familles pour tous les âges des enfants

En matière de petite enfance, au 1er janvier 2021, la gestion des crèches Premiers pas de Villelaure, Lou Calinou de Cadenet et les enfants du Luberon de Mirabeau a été confiée, par délégation de service public, à la Société publique locale Durance Pays d'Aigues.

La gestion du service se déroule de la même façon que lors de la gestion associative, à la différence que les parents ne sont plus adhérents et n'ont plus l'obligation de faire partie du conseil d'administration, et du bureau.

Ce sont ainsi une quarantaine de professionnelles de la petite enfance qui ont rejoint la SPL.

Perspectives

EN 2022, LES TROIS AUTRES CRÈCHES DEVRAIENT ÊTRE GÉRÉES PAR LA SPL À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022, SOIT 162 PLACES.

De l'écoute et du conseil

Le Relais assistantes maternelles et le Lieu d'accueil enfants parents ont continué leurs activités hormis lors des 3 semaines de confinement du 6 au 30 avril 2021.

Le Relais assistantes maternelles est ouvert du lundi au jeudi et le Lieu d'Accueil Enfants Parents est ouvert les mardis et jeudis après-midi et vendredis matin.

Sont également ouverts les mini ateliers le mercredi matin.



LA JEUNESSE EN QUELQUES CHIFFRES...

En raison du COVID, il n'y a pas eu de séjour aux vacances d'hiver et de printemps.

En revanche, deux camps ont été proposés en juillet :

- un premier de **5 jours avec 12 jeunes**
- un second de **4 jours avec 12 jeunes** également.

Du côté du Kiosk à Cadenet...

Ce sont plus de **110 jeunes qui sont venus régulièrement** et 131 ont participé à un accueil ou une activité.

1 mini camp de 2 jours a été organisé avec 6 jeunes.

Ce sont au total, **six animateurs** qui encadrent les jeunes sur les deux lieux. Des vacataires sont venus en renfort sur les séjours des 2 clubs jeunes.

La semaine de la Parentalité

A titre exceptionnel, et en lien avec la crise sanitaire, la 9^{ème} semaine de la parentalité s'est tenue du 13 au 19 septembre entre le festival « Watsu live » et le festival « Fadoli's circus ».

La sécurité des habitants.

Coopération avec la gendarmerie nationale : création d'une salle d'audition « Mélanie » dédiée aux mineurs victimes à la gendarmerie de Cadenet.

COTELUB s'engage à hauteur de 9 554 €.

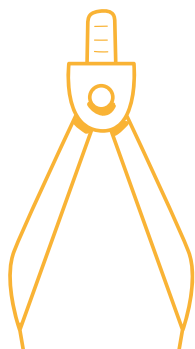


Du côté du Transfo à La Tour d'Aigues, c'est **une centaine d'adolescents** qui est venue régulièrement et **plus de 700 jeunes** qui ont participé à, au moins, un accueil ou une activité au cours de l'année.



Planification urbaine

COTELUB a créé un service mutualisé des Autorisations du Droit des Sols (ADS) opérationnel depuis 2015 (à la suite de l'arrêt de la mise à disposition gratuite des services de l'État en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme).



Le service Autorisations du Droit des Sols (ADS) a en charge l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme, Autorisation de Travaux au titre de l'Accessibilité, ...) déposées dans les communes adhérentes :

- Ansouis,
- Beaumont-de-Pertuis,
- Cabrières-d'Aigues,
- Cadenet,
- La Bastide-des-Jourdans,
- La Bastidonne,
- La Motte-d'Aigues,
- La Tour-d'Aigues,
- Mirabeau,
- Peypin d'Aigues,
- Sannes,
- St-Martin de La Brasque,
- Villelaure,
- Vitrolles-en-Luberon.

URBANISME

1 240
dossiers instruits
par COTELUB en 2021
(c'est 400 de plus qu'en 2020)

A noter que le particulier ou le professionnel continue de déposer le dossier à la mairie où se situe le projet ; la mairie reste son interlocuteur privilégié. Le service instructeur apporte son appui technique aux élus, vérifie la légalité des projets vis-à-vis des règlements du document d'urbanisme en vigueur et assure la sécurité juridique des actes délivrés.



Bilan et révision du SCoT

Le Scot c'est quoi ?

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document stratégique de planification qui fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace. Les orientations du projet de territoire seront le fil conducteur de la révision du SCoT qui en déclinera ses objectifs.

Le 4 novembre 2021, le conseil communautaire a réalisé le bilan du SCOT Sud Luberon approuvé le 23 novembre 2015. Ce bilan a mis en lumière l'obsolescence de ce document de planification. Du fait essentiellement d'un changement de périmètre. En effet, le SCOT de 2015 portait sur 21 communes et 2 intercommunalités, mais suite à la dissolution de la Communauté de communes

des Portes de Luberon en 2017, le périmètre du SCOT a été réduit aux 16 communes de COTELUB. Les évolutions législatives majeures et notamment l'ordonnance du 17 juin 2020 visent à modifier le contenu des SCoT et plus récemment la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, ainsi que l'approbation de nouveaux documents-cadre comme le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) ; ils ont rendu le SCOT actuel non conforme aux textes réglementaires. Enfin les grands objectifs définis en 2015 ne sont plus en cohérence avec les nouvelles dynamiques socio-économiques du territoire. Ce constat a conduit les élus à voter à l'unanimité des suffrages exprimés la prescription de la révision du SCOT et les objectifs poursuivis dans le cadre de cette procédure qui sera régulièrement mise à jour et rendue publique pour les habitants sur le site internet de COTELUB.

Les objectifs poursuivis par le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Luberon seront les suivants :

- 1 • **Préserver des services de proximité de qualité et notamment en matière de logement.**
- 2 • **Renforcer l'attractivité économique et touristique de terroir.**
- 3 • **Définir une stratégie d'aménagement équilibrée et respectueuse de l'environnement.**
- 4 • **Réaliser une transition écologique volontaire et innovante**



FINANCES Compte Administratif 2021

En 2021, du point de vue des dépenses d'investissement, le projet d'aménagement du site de l'étang de la Bonde voit l'achèvement de sa première phase. L'inauguration a eu lieu le 10 juillet 2021. Cet aménagement offre un parking et un espace convivial aux visiteurs du site, dans un cadre accueillant et sécurisé.

Du côté de la collecte des ordures ménagères, le service fait l'objet d'investissements pour maintenir et organiser un service performant au plus près des citoyens. Ainsi, le maillage du territoire en colonnes enterrées se poursuit, et une nouvelle benne à ordures ménagères est achetée.

Les études pour la rénovation énergétique des 2 gymnases du territoire, situés à La Tour d'Aigues et à Cadenet, sont lancées, pour un démarrage des travaux prévu en 2022.

Pour procéder à la révision du schéma de cohérence territoriale, dit SCoT, Cotelub a signé en 2021 une convention de partenariat triennale avec l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse.

Enfin Cotelub continue son soutien aux projets d'investissement des communes, pour leurs projets relatifs à la lutte contre les incendies, et à la valorisation de leur patrimoine.

Du point de vue de la petite enfance, la totalité des crèches du territoire ont intégré la société publique locale SPL Durance Pays d'Aigues, qui gère donc pour Cotelub, depuis le 1er janvier 2021, les 6 crèches ainsi que le relais des assistantes maternelles.

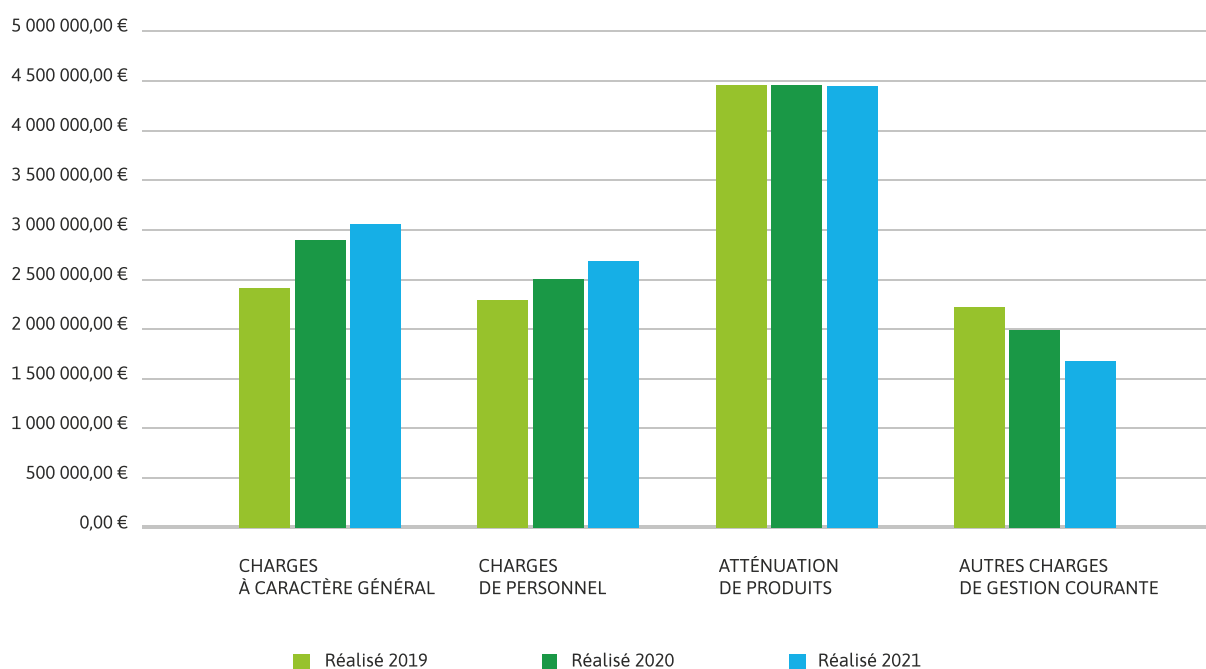
2021 voit également l'engagement de Cotelub dans le dispositif SARE, auprès de l'agence locale de la transition énergétique (ALTE) et du parc régional du Luberon, afin d'accompagner la rénovation énergétique des logements du territoire.

Fiscalement, c'est en 2021 que Cotelub perçoit pour la première fois la fraction de TVA nationale, qui se substitue à la taxe d'habitation sur les résidences principales.

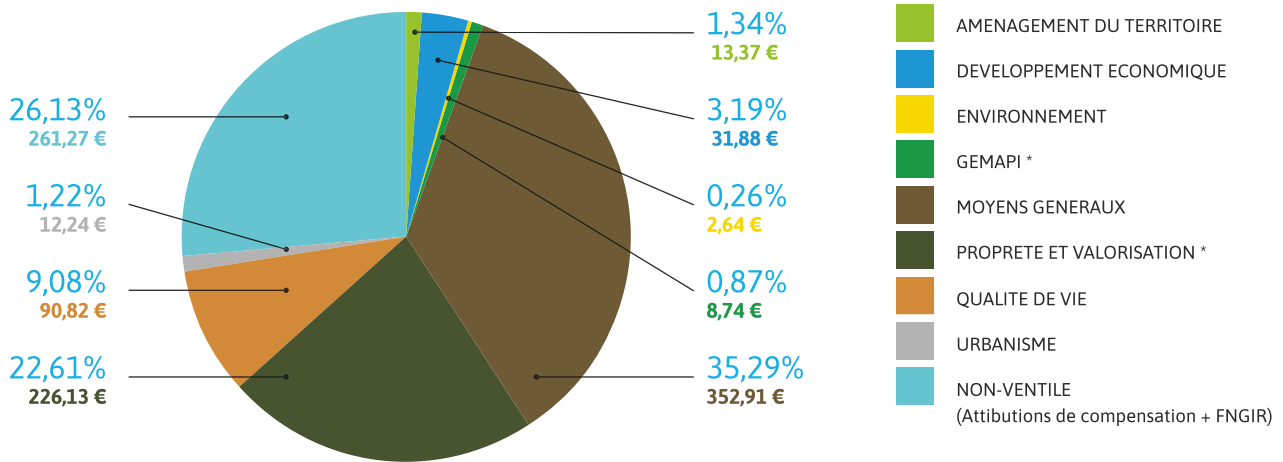
Pour le vote des taux, afin de maintenir son budget à l'équilibre, Cotelub a dû voter une augmentation du taux des taxes foncière bâti et foncière non-bâti. Cependant, dans l'objectif de diminuer la pression fiscale des ménages, et d'équilibrer le service au plus juste de ses besoins, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été diminué. Grâce à ses recettes, la communauté de communes continue d'investir sur son territoire et de se structurer, dans le but d'œuvrer pour le bien de tous à la préservation d'une qualité de vie, prenant en compte l'environnement, notamment par la mise en place du tri des bio-déchets, sur un territoire humain et solidaire.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
14 431 747,77 €	12 686 730,35 €	1 379 560,24 €	1 472 983,90 €

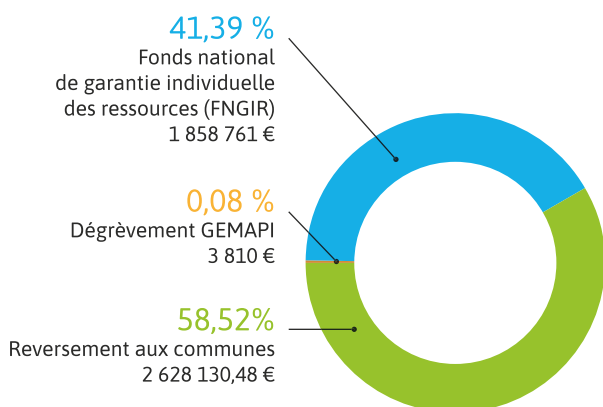
Evolution des dépenses de fonctionnement



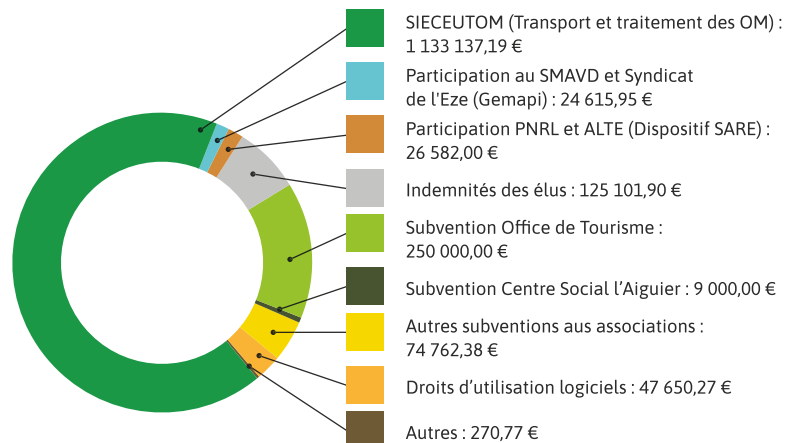
Dépenses pour la section de fonctionnement sur 1 000 €



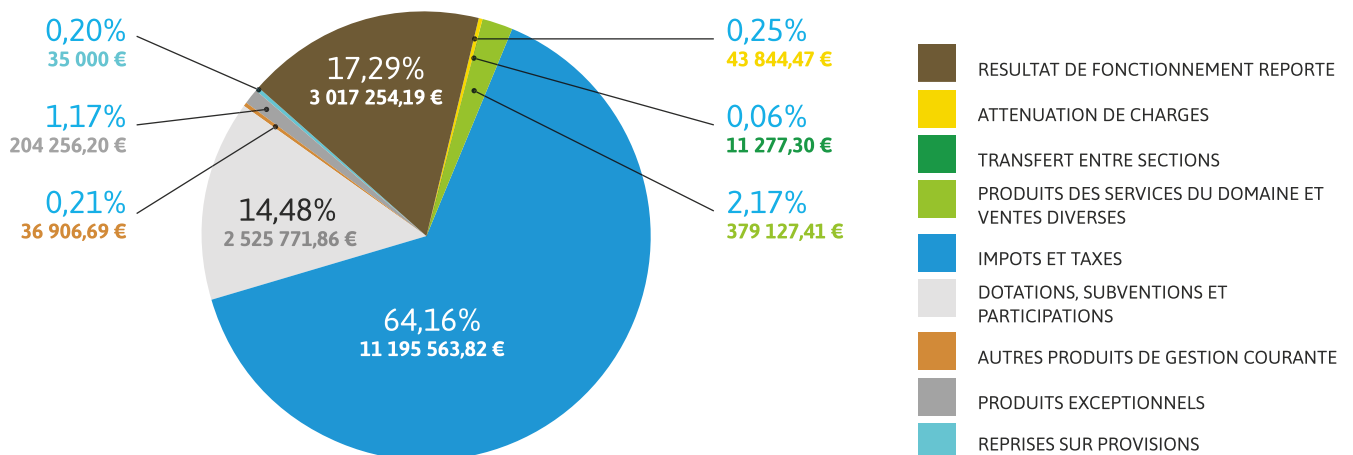
Les atténuations de produits



Les autres charges de gestion

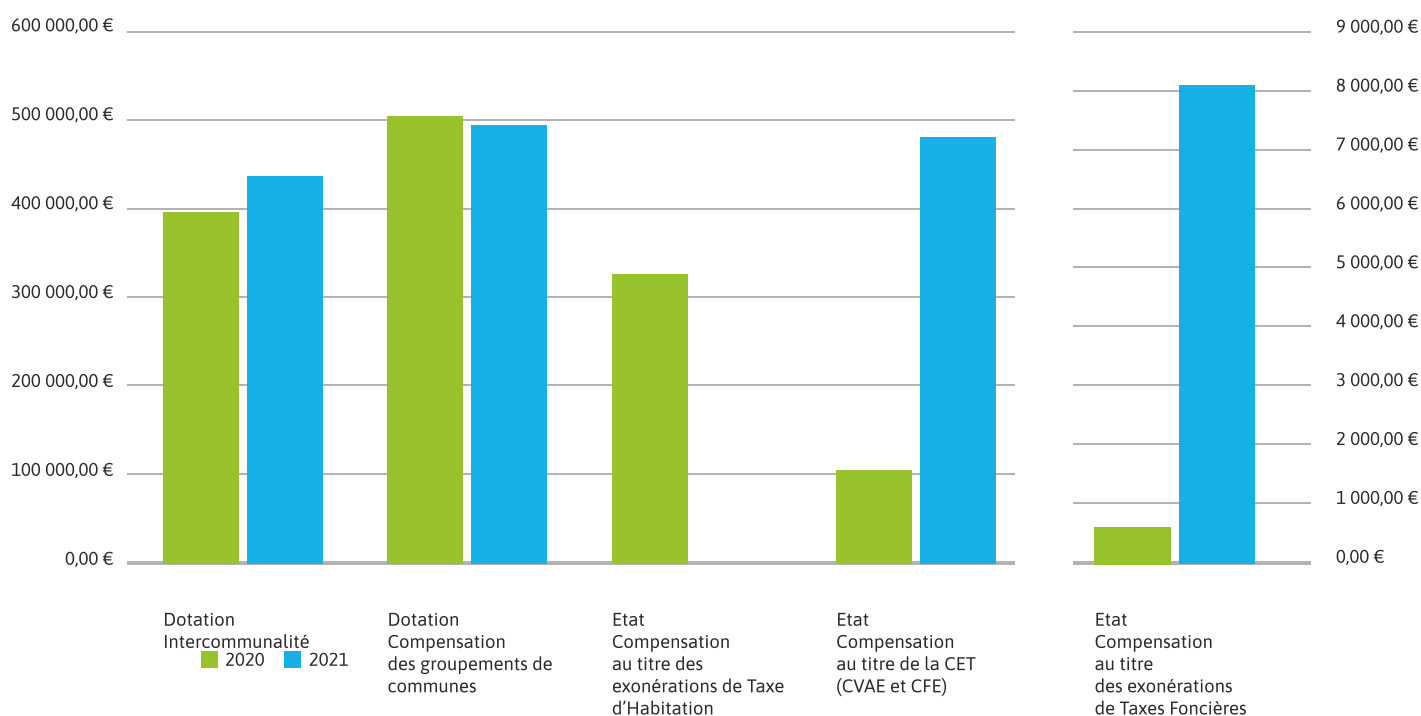


Recettes fonctionnement

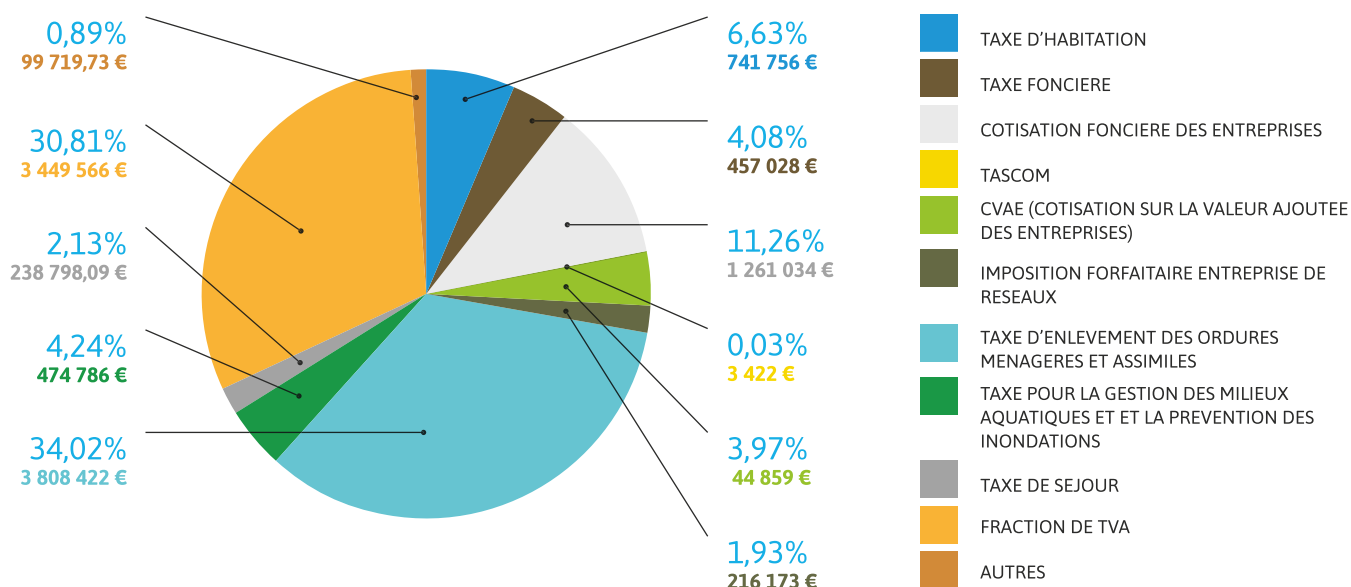


FINANCES Compte Administratif 2021

Focus sur les dotations et compensations



Focus sur les recettes fiscales



Recettes 2021

Solde d'exécution reporté	2 499 622,68 €
Affectation du résultat	161 000,00 €
F.C.T.V.A.	142 009,51 €
Dotations aux amortissements	644 153,35 €
Aénagement Etang de la Bonde	267 685,03 €
Gymnase et salle multisport	34 514,40 €
Composteurs individuels	3 360,00 €
Crèche La Tour d'Aigues	11 682,07 €
Soutien développement économique local	17 580,00 €
Mobilité	18 575,50 €
GEMAPI - SIMA	68 048,38 €
Participation SPL	900,00 €
Prêts	8 105,00 €
Remboursement dette	219,00 €
Ecritures patrimoniales	1 728,00 €

Dépenses 2021

Sans opération	11 277,30 €
Acquisition de véhicules	107 913,89 €
Zones d'activités	7 458,24 €
Secrétariat de la communauté	58 077,28 €
Acquisition de containers et de matériel	66 112,45 €
Pôle accueil entreprises & bât. communautaire	5 658,46 €
Gymnase et salle multisport	19 092,68 €
Aménagement étang de La Bonde	874 796,86 €
Pôle environnement et valorisation intercommunal	4 121,37 €
Crèche la Tour d'Aigues	1 908,00 €
Crèche Mirabeau	506,40 €
Maison de la Jeunesse	1 358,40 €
Colonnes enterrées	101 842,16 €
Soutien développement économique local	3 600,00 €
Fonds de concours tourisme	32 104,62 €
Service mutualisé ADS	46 400,00 €
Mobilité	7 920,00 €
Gymnase Cadenet	25 358,11 €
Crèche Cadenet	4 146,92 €
Crèche Cucuron	973,14 €
Fonds de concours 2018	54 195,70 €
Halte ferroviaire Mirabeau	17 844,00 €
Remboursement dette	18 589,92 €
Ecritures patrimoniales	1 728,00 €

ANNEXE Personnel et Services

DIRECTION GÉNÉRALE

Frédérique ROGER *Directeur Général des Services*

Adeline BONTOUX *Secrétaire des Elus*

DIRECTION RESSOURCES

Martine TEISSIER *Directrice Générale Adjointe*

Aurélia DECHEVRE-CHIAB *Assistante de Direction*

Aurélien LALICHE *Responsable juridique marchés publics*

Valérie HONORAT *Secrétaire des assemblées et actes juridiques*

Julie MARCHAIS *Responsable Budgetaire & Financier*

Sabrina SAUSSAC *Comptabilité - dépenses*

Ingrid ROTA *Comptabilité - bon de commande*

Pascale BAHEU *Comptabilité - recettes*

Anne-Véronique CADET *Agent collecteur et gestionnaire taxe de séjour*

Julie FERRAGUTO *Responsable Ressources Humaines*

Jennifer BONTRON *Chargée de mission RH*

Valérie BERTIN *Gestionnaire RH*

Noëlle BARNEOUD-CHAPELIER *Conseillère de Prévention H&S*

Céline CORTES *Gestionnaire RH en apprentissage*

DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Flore PERERA *Directrice pôle Prospective & Aménagement*

Sabrina SILVA *Assistante de Direction*

Elodie GOUARDIN *Chargée de mission Mobilité*

Nicolas TROPINI *Chargé de projets Aménagement du Territoire*

Jonas LAJARGE *Chargé de mission PCAET*

DIRECTION URBANISME

Cecile RHE *Directrice pôle Planification urba & foncier*

Chloé ROYERE *Assistante de Direction*

Lara BLANCHARD *Instructeur Ads*

Laura KARRER *Instructeur Ads*

Geneviève BELLON *Instructeur Ads*

DIRECTION ANIMATION TERRITORIALE

Olivier DELAYE *Directeur pôle Animation Territoriale*

Françoise LATIL *Assistante de Direction*

Pascale FARCIS *Chargée de communication*

Amandine MILESI *Chargée de mission Attractivité*

SERVICE JEUNESSE

Bruno LABAT *Animateur jeunesse*

Véronique FRESSIGNAUD *Animatrice jeunesse*

SERVICE ENFANCE

Daphné MARTINEZ *Responsable Services aux Populations*

Sophie BREMOND *Animatrice RAM*

Christine CHABAUD *Animatrice RAM*

SERVICE ENVIRONNEMENT

Fabien VEYRET *Directeur services techniques*

Marina CERVONI *Assistante de Direction*

Elodie BRUN *Secrétaire des encombrants*

Cécile LOISEAU *Chargée de mission bio déchets*

SERVICE : ORDURES MÉNAGÈRES

Paulo GONCALVES MARQUES *Chauffeur-riporteur*

Jean-Claude PEYRONEL *Chauffeur-riporteur*

Jérôme LERIGOLEUR *Chauffeur-riporteur*

Damien CHALLET *Chauffeur-riporteur*

Marvin GENTY *Chauffeur-riporteur*

Didier GOUIRAND *Chauffeur-riporteur*

Nicolas ARIAS *Chauffeur-riporteur*

Sébastien DUPONT *Chauffeur-riporteur*

Anthony ADNOT *Chauffeur-riporteur*

Louis LAUGIER *Chauffeur-riporteur*

SERVICE : ENCOMBRANTS

Eric ROYERE *Agent de collecte des encombrants*

Patrick VAUX *Agent de collecte des encombrants*

SERVICE : CARTONS

Patrick CLEMENT *Chauffeur-riporteur - cartons*

Michel ESPOSITO *Chauffeur-riporteur - cartons*

PÔLE ENVIRONNEMENT

Thierry GENTY *Responsable Collecte*

Laurent ARNOUX *Coordinateur déchèterie*

Laurent BLACHE *Agent de déchèterie*

Alexandre CASSIO *Agent de déchèterie*

Gérard-Alexandre FAVER *Agent polyvalent collecte déchèterie*

Guillaume SILVA ALMEIDA *Agent de maintenance*

SERVICE BÂTIMENTS - ENTRETIEN

Jean-Philippe CADET *Responsable Bâtiment*

Vincent BERTIN *Agent polyvalent de travaux et d'entretien*

Christian CHAIX *Agent polyvalent de travaux et d'entretien*

Lino DA SILVA RODRIGUES *Agent polyvalent de travaux et d'entretien*

Daniel BLANGERO *Agent d'entretien des espaces verts*

Jérémy DI TRAPANI *Agent d'entretien des espaces verts*

Antoine SANTIAGO *Agent d'entretien*

Frédéric ARZEL *Agent polyvalent*

Directeur de la publication : Robert Tchobdrenovitch
Photos : Vincent Agnès - COTELUB - Jean-Pierre Lacoste
Conception graphique & maquette : Pierre-Guillaume Baret - The Happy Mouse
Rédaction : Mélodie Testi - Service Communication
Impression : Mad Print, sur papier PEFC
Edition : 12/2022





COTELUB

un conseil,
une info ?

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon

Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84240 La Tour d'Aigues